

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes  
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 41

**Séance du 24 SEPTEMBRE 2001**  
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 34

Tous les délégués, sauf

MM. ATZENHOFFER, PREVOT, ZINCK, (excusés) qui étaient représentés  
respectivement par MM. RAUSCHER, FEIG, DUBOIS.

MM. STEINER, GANGLOFF, LIEHN, WEISBECKER, KLIPFEL, MESSMER,  
HERRLE (excusés)

DEL. N° 110 /2001

**OBJET : ADHESION AUX ASSOCIATIONS DE MAIRES**

Le Président informe le Conseil Communautaire que l'Association des Maires de France et l'Association des Maires du Bas-Rhin viennent de modifier leurs statuts pour élargir leurs champs d'actions aux Communautés de Communes.

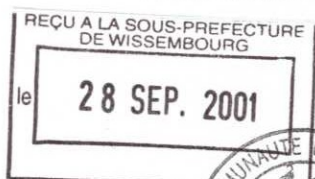
Outre la défense des intérêts des Collectivités et de leurs Elus, ces deux Associations apportent divers services : formations, rencontres, séminaires, publications, conseils. Des cotisations annuelles sont demandées par chacune d'elles.

Il est proposé au Conseil de se prononcer.

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité moins 1 voix contre, décide :***

***- de demander l'adhésion de la Communauté de Communes de la  
Vallée de la Sauer  
à l'Association Départementale des Maires du Département  
du Bas-Rhin  
et  
à l'Association des Maires de France  
à partir de l'année 2001 ;***

***- d'autoriser le versement des cotisations annuelles relatives à ces  
deux adhésions aux Associations précitées.***



Pour copie conforme  
DURRENBACH, le 25 septembre 2001  
Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,  
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "Bernard LOGEL".